



**Syndicat des Forestiers Privés de l'Hérault**  
**Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**21 mais – La BOISSIERE**

En présence de :

M. CROS, Maire de la commune de La BOISSIERE  
M. MORENO, Vice-président à la Région Occitanie représentant Mme DELGA, présidente de la Région OCCITANIE  
M. CROS, Président des COFOR 34 et d'OCCITANIE  
M. GAILLARD, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault  
Mme PUJOL, Animatrice de la Charte Forestière du Pays Cœur d'Hérault  
M. SOTO, Maire de GIGNAC et Conseiller Départemental  
M. LAURIAC, Délégué Territorial OCCITANIE au CRPF  
M. D'ORAZIO, Technicien au CRPF  
M. DE CLOCK, élu représentant M. DESPEY, président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Mme LEQUIEN, Animatrice de la Charte Forestière du Parc Naturel Régional Haut-Languedoc  
Mme CASQUET, Coordinatrice du projet FORECAAsT sur le territoire du PNRHL

Etaient excusées les personnalités suivantes :

Mme BARTHELEMY, cheffe de service SAF de la DDTM 34  
M. MILLET, Sous-Préfet de département  
M. KARR, Directeur de l'agence ONF Hérault - Gard  
M. D'ARAGON, Président Union Régionale des syndicats de forestiers OCCITANIE  
M. LEGRAND, Directeur du CRPF OCCITANIE  
Mme LAGACHERIE, Ingénieur CRPF OCCITANIE  
M. BOURNAUD, Président du C.R.P.F du Languedoc Roussillon  
M. MESQUIDA, Président du Conseil Départemental 34  
M. VANT, Directeur adjoint de la DRAAF OCCITANIE  
M. CARRETIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon  
M. DESPEY, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault  
Mme ARRIGHY, Directrice de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault  
Mme DELGA, Présidente de la Région OCCITANIE  
M. AUGIER, Directeur de la DRAAF OCCITANIE  
M. VILLARET, Président du Pays Cœur d'Hérault  
M. TOULLEC, Chargé de mission forêt bois au Conseil Régional OCCITANIE  
M. BARDY, Maire de Pierrerue  
M. ROGER, premier adjoint à la mairie de Pierrerue  
M. BOLTZ, administrateur du SFPH  
M. GLEIZE, administrateur du SFPH  
Mme GAUJOUX, administratrice du SFPH

Se sont réunis en présence des membres du conseil d'administration :

M. ALLIES, président  
M. BRAVO, vice-président en charge de la communication  
Mme DUCHAMP-LABARRIERE, membre  
M. GELY, membre, trésorier adjoint  
M. GRAS, vice-président en charge du développement  
Mme MATHIEU, membre  
M. RONCHAUD, secrétaire  
M. ROUANET, vice-président  
M. SAVOY, membre  
M. SOULIE, trésorier  
M. TEISSERENC, vice-président  
Mme SAUBION, Animatrice du syndicat des forestiers privés de l'Hérault et 39 adhérents présents ou représentés.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### RESOLUTION N°1: APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Après lecture du rapport moral par M. ALLIES, le rapport moral est validé à l'unanimité.  
*Rapport en pièce annexe.*

### RESOLUTION N°2: APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

M. SOULIE, le trésorier présente le bilan financier de l'année 2018. Il fait apparaître, un solde positif de **5 481 €** et un compte d'épargne de **13 575 €**.

Le rapport financier est validé à l'unanimité.

### RESOLUTION N°3 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES et PERSPECTIVES 2019

Messieurs. RONCHAUD, BRAVO, GRAS et ROUANET présentent le rapport d'activité 2018 des différents groupes de travail :

- groupe PROSPECTION (réfèrent M. GRAS)
- groupe COMMUNICATION (réfèrent M. BRAVO)
- groupe FORMATION (réfèrent M. ROUANET)

Le rapport d'activités est validé à l'unanimité.

*Diaporama de présentation annexé.*

## RESOLUTION N°4 : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pas de renouvellement de membre du conseil cette année. Il reste une place à pourvoir. Aucun candidat ne s'est déclaré, par conséquent aucun vote n'est à faire.

## TRIBUNE OUVERTE AUX PARTENAIRES et ECHANGES AVEC LES ADHERENTS

**M. ALLIES, président du syndicat des forestiers privés de l'Hérault** tient à remercier la commune de LA BOISSIERE pour son accueil et son appui à l'organisation logistique de la matinée ainsi que les personnes présentes à cette assemblée.

**M. CROS, Maire de LA BOISSIERE** : après avoir souhaité la bienvenue aux participants, M. CROS présente la commune de LA BOISSIERE. L'origine du nom de la commune provient du latin *buxas* qui signifie « boîte en buis ». Dotée d'une superficie de 2500 ha dont 350 ha recouvert par de la forêt communale. On y retrouve donc du buis, malmené par la pyrale, du houx, du genévrier commun, du chêne blanc. C'est une commune résidentielle qui regroupe 1000 habitants, 100 élèves, 1 épicerie et une dizaine d'associations. On y retrouve une activité agricole modérée, porcins, caprins en vente directe et des centres équestres. M. CROS souhaitant une bonne assemblée générale à l'ensemble de l'auditoire.

**M. DE CLOCK, élu à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault** : confirme que le partenariat de mise à disposition de l'animatrice pour œuvrer au sein du syndicat sera rediscuté lors d'une rencontre entre les présidents des deux structures courant de l'été 2019. M. ALLIES souhaitant qu'il puisse perdurer en l'état.

**M. D'ORAZIO, Technicien au CRPF** : présente les diverses actions et animations engagées par le CRPF.

*Diaporama joint en annexe.*

Mesdames CASQUET et LEQUIEN interviennent respectivement sur :

- le projet LIFE FORECCAST : actions et outils à destinations des gestionnaires et des propriétaires forestiers sur l'adaptation des forêts du PNRHL au changement climatique, dont une application mobile et divers itinéraires sylvicoles.
- Le Sylvo-Trophée 2019

**M. Francis CROS, président des COFOR34 et d'OCCITANIE** : remercie l'invitation du syndicat à cette assemblée et aborde les points suivants :

- Les COFOR regroupe à ce jour 800 communes adhérentes à l'Union Régionale des COFOR.

Il souligne qu'un excellent travail de partenariat est en cours avec la Région et ses représentants, messieurs MORENO, LABARTHE ET GILABERT qui suivent très bien ce dossier, pour accompagner et soutenir la filière forestière. Les résultats sont la mise en place d'un Plan BOIS et d'une mesure de soutien le Pass BOIS qui sera développée ultérieurement par M. MORENO. Par ailleurs un travail a été mené avec les représentants de l'Etat en région pour élaborer le Plan Régional pour la Forêt et le Bois qui donne un cadre de gestion pour les 10 prochaines années.

- La situation entre les COFOR et l'ONF, organisme chargé, selon les modalités règlementaires de gérer les forêts communales, sont plutôt tendues, en effet, il persiste un désaccord sur les modalités de gestion. Un gros travail de réflexion est engagé avec l'Etat, avec une mission parlementaire, qui devrait prochainement aboutir à une proposition d'évolution.

- Au niveau de l'interprofession FIBOIS OCCITANIE, dont le président est M. GLEIZES, scieur en ex-Languedoc Roussillon, la représentation de la forêt est plutôt compliquée de par la situation complexe de l'Union Régionale des Forestiers Privés en cours de construction. M. CROS souhaite que cela puisse rapidement évoluer positivement
  - La récente association Génération Forêt présidée par Mme COISNE, est une structure qui recueille des fonds attribués par des entreprises pour, après l'application d'un cahier des charges précis, ventiler ces fonds vers des reboisements forestiers. Ainsi, des fonds de Fibre Excellence et UNIPER pour un montant d'environ 200 000€, ont permis de reboiser 17 dossiers (11 en forêt privée, 6 en forêt communale), pour une surface de 175 ha.
- Enfin, M. CROS tend à rappeler les très bonnes relations entretenues entre les COFOR et le syndicat, il remercie le Conseil Départemental pour son soutien financier au syndicat et rappelle qu'il est important de travailler de façon concertée et unie pour la valorisation et la défense de la forêt.

### **M. GAILLARD, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault :**

M.GAILLARD se félicite d'être présent pour la première fois à cette AG du syndicat et tient à souligner que lors de la dernière assemblée générale de la fédération, il a eu l'honneur de recevoir autour de la table M. KARR (ONF), M. CROS (COFOR) et M. ALLIES (SFPH), et relève l'importance que les partenaires soient unis pour défendre la forêt, ses enjeux et faire face à la pressions sociale issue des réseaux sociaux.

Il rappelle également la nécessité de rester vigilant sur les tarifs des baux et des permis de chasse afin de pouvoir assurer l'adhésion et la pratique de la chasse par ses adhérents. Un effort particulier de la fédération est d'ailleurs fait pour accompagner ses adhérents en difficulté face à ce problème.

Un projet de loi est en cours et devrait aboutir à une réforme en ce sens qui permettrait d'assurer l'accessibilité au permis de chasse à la nouvelle génération et assurer l'équilibre sylvo-cynégétique.

Enfin, il tient à préciser que les relations avec la Chambre d'Agriculture sont en bonne voie depuis la signature d'un protocole et qu'il sera présent le 28 juin prochain à la session de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

### **M. SOTO, Maire de GIGNAC et Conseiller Départemental :**

Après avoir excusé Messieurs MESQUIDA et FALIP, il affirme avoir pris plaisir à écouter les interventions et confirme le soutien du Département de l'Hérault au syndicat. Le Conseil Départemental ayant pris la mesure des enjeux de la forêt pour le territoire, outre la subvention allouée par le Conseil Départemental, M. SOTTO encourage vivement le syndicat à bénéficier de l'aide indirecte que pourrait lui apporter le CD34, notamment via son trimestriel « Mon Hérault », qui permettrait de diffuser nombre d'informations, dont la nécessité pour les propriétaires forestiers de recourir à l'assurance en responsabilité civile.

Pour l'Hérault, mais plus particulièrement pour le territoire Cœur d'Hérault et sa charte forestière (dont l'animatrice est ici présente), les enjeux sont non seulement la gestion de la forêt et son économie, mais aussi le cadre de vie en lien avec le plan Climat actuellement en cours sur le pays Cœur d'Hérault.

Il rappelle enfin le rôle indispensable de proximité du Conseil Départemental afin de garantir l'équilibre des territoires. Cela ne pouvant se faire sans les pouvoirs institutionnels et un travail de concertation entre acteurs.

Il souhaite au syndicat d'accroître son nombre d'adhérents pour mieux défendre et valoriser la forêt et en préserver la biodiversité.

M. ALLIES intervient quant à l'état d'avancement de la Charte Forestière du Pays Cœur d'Hérault et rappelle que les choses ne pourront pas avancer si il n'y a pas une volonté affirmée et porteuse des élus. M. SOTO explique que cette volonté certes existe mais

avant de s'exprimer est probablement mise en attente de l'établissement définitif du SCOT qui pourra alors stabiliser les choses et permettre une meilleure visibilité.

**M. MORENO vice-président régional** : souhaite remercier le syndicat pour son invitation et excuse Mme DELGA, ainsi que messieurs LABARTHE ET GILABERT. Il rappelle que la forêt est un atout majeur pour l'économie et la valorisation des milieux ruraux.

Avec 2 M 600 ha de forêt soit 35% du territoire régional la forêt est largement représentée en OCCITANIE. Elle permet d'accueillir 8000 entreprises et 32000 emplois. C'est une filière d'avenir dont les dispositifs d'accompagnement créés en concertation avec la profession, doivent permettre de répondre aux besoins économiques, d'attractivité, sociaux et environnementaux.

A cette fin, la Région a mis en place des dispositifs d'investissement simples rapides et efficaces que sont le PASS BOIS et le CONTART BOIS.

Le premier permet à un particulier d'acquérir du matériel financé à hauteur de 50% du montant de l'investissement plafonnée à 20 000€, le second s'adresse aux entreprises dans une vision plus stratégique sur 3/5 ans de plan d'investissement.

Enfin la Région accompagne les mesures de création de desserte et de débardage par câble via le PDR, les entreprises souhaitant augmenter leur capacité de sciage afin de créer d'avantage de valeur ajoutée sur la territoire, le projet FORRECAST en partie pour être moteur dans la réflexion sur les adaptations à faire face au changement climatique. Pour information M. MORENO annonce que la région travaille sur la mise en place d'un contrat de filière en viticulture et en élevage alors pourquoi pas en forêt ? La région restant à l'écoute du monde forestier.

Finalement il encourage le syndicat à poursuivre son travail et notamment sa volonté d'accroître le nombre de ses adhérents, il salue également l'investissement des administrateurs.

**M. FERNANDEZ, ancien maire de Prades sur Vernazobre et gérant du GF de Prades Sur Vernazobre**

Tient à remercier tout particulièrement le syndicat des forestiers privés pour son accompagnement et son implication lors de la semaine internationale des forêts 2019, qui s'est déroulée à Prades autour de nombreuses animations et dont le point d'orgue fut la journée du 23 mars 2019 sur le territoire du GF. A ce titre il souhaite donc inviter le syndicat des forestiers privés de l'Hérault à organiser sa prochaine assemblée générale 2020 à Prades.

Rendez-vous est pris et M. FERNANDEZ sera chargé de présenter cette action de la journée Internationale des forêts 2019.

Max ALLIES remercie l'assistance et lève la séance en proposant un repas autour de l'association de producteurs BUFFET FERMIER 34

La séance est levée à 12h30.

Nous vous remercions pour votre participation à cette matinée.

Le président  
Max ALLIES



L'animatrice  
Clélia SAUBION CA34

